Service éducatif des Archives municipales d'Epernay

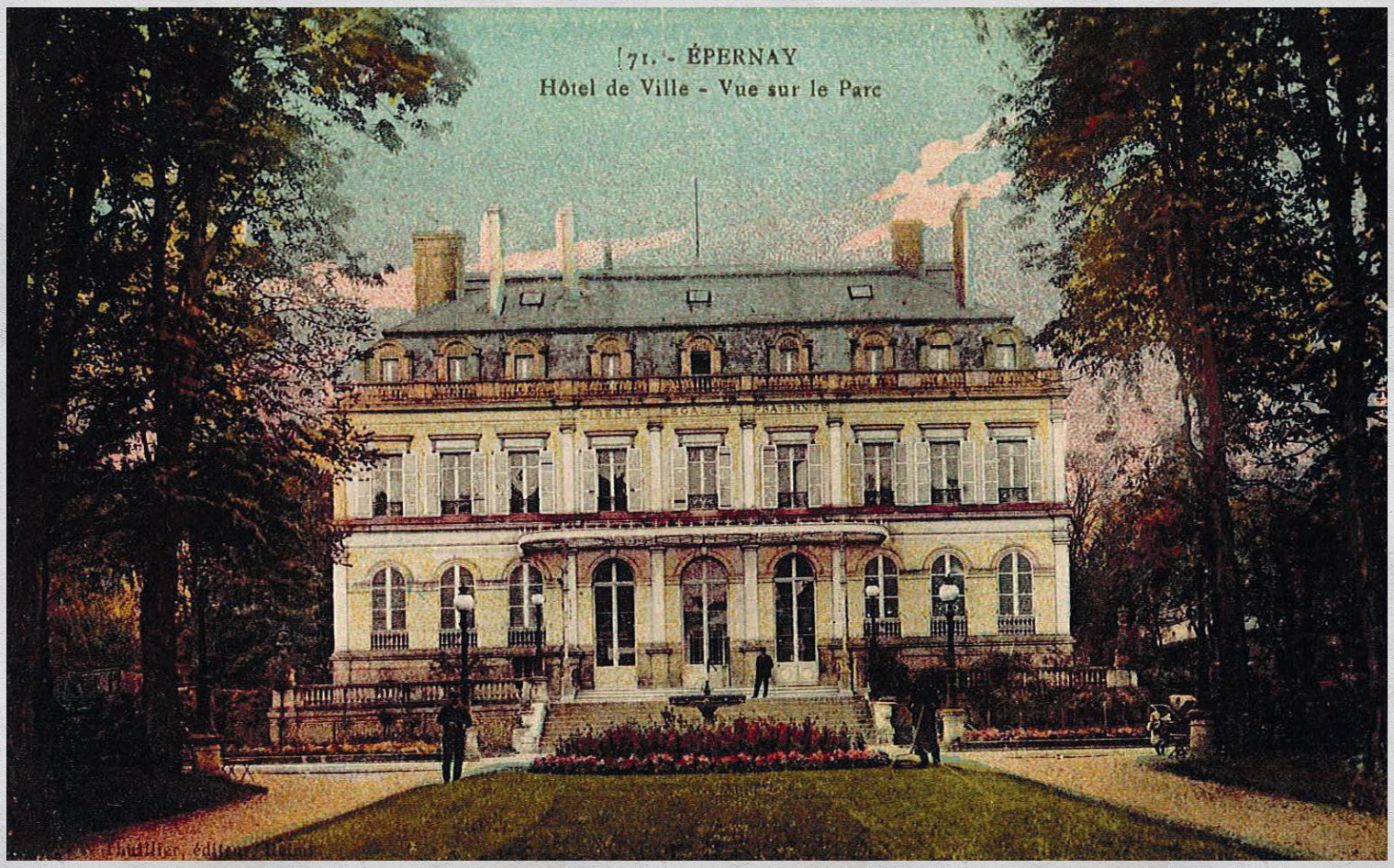

Les 100 ans de

l'Hôtel de Ville d'Epernay

Archives municipales d'Epernay

Dossier Professeur

Direction : Mme MOREL Marjorie

Professeur-animateur : M. de GOSTOWSKI

Région académique
GRAND EST

UNE FONCTION AVANT D'ÊTRE UN BÂTIMENT

1 – Définissez ce qu'est un maire.
Un maire est le premier officier d'une commune.

2 – En quelle année la fonction de Maire est étendue à l'ensemble du domaine royal ?

■ *1692* ☐ *1693* ☐ *1765*

3 – Cochez les caractéristiques de la fonction de Maire à cette époque :

■ *Nommé à vie*
☐ *Héréditaire*
☐ *Uniquement destiné à la noblesse*
☐ *Nommé par le roi*
☐ *Elu par les habitants*
■ *Non transmissible*

4 – Quel personnage prenait la fonction de Maire si personne n'achetait la charge ?
Le lieutenant de Baillage faisait office de maire en cas de vacance du pouvoir de Maire.

5 – D'après le panneau, pourquoi, selon vous, les échevins doivent prêter serment de fidélité au maire ?

☐ *Les échevins doivent prêter serment de fidélité au maire parce qu'il est noble.*
☐ *Les échevins doivent prêter serment de fidélité au maire parce qu'il passe les troupes en revue.*
■ *Les échevins doivent prêter serment de fidélité au maire parce qu'il est le représentant du roi dans la commune.*

6 – Replacer les compétences du Maire de cette époque dans les bulles :

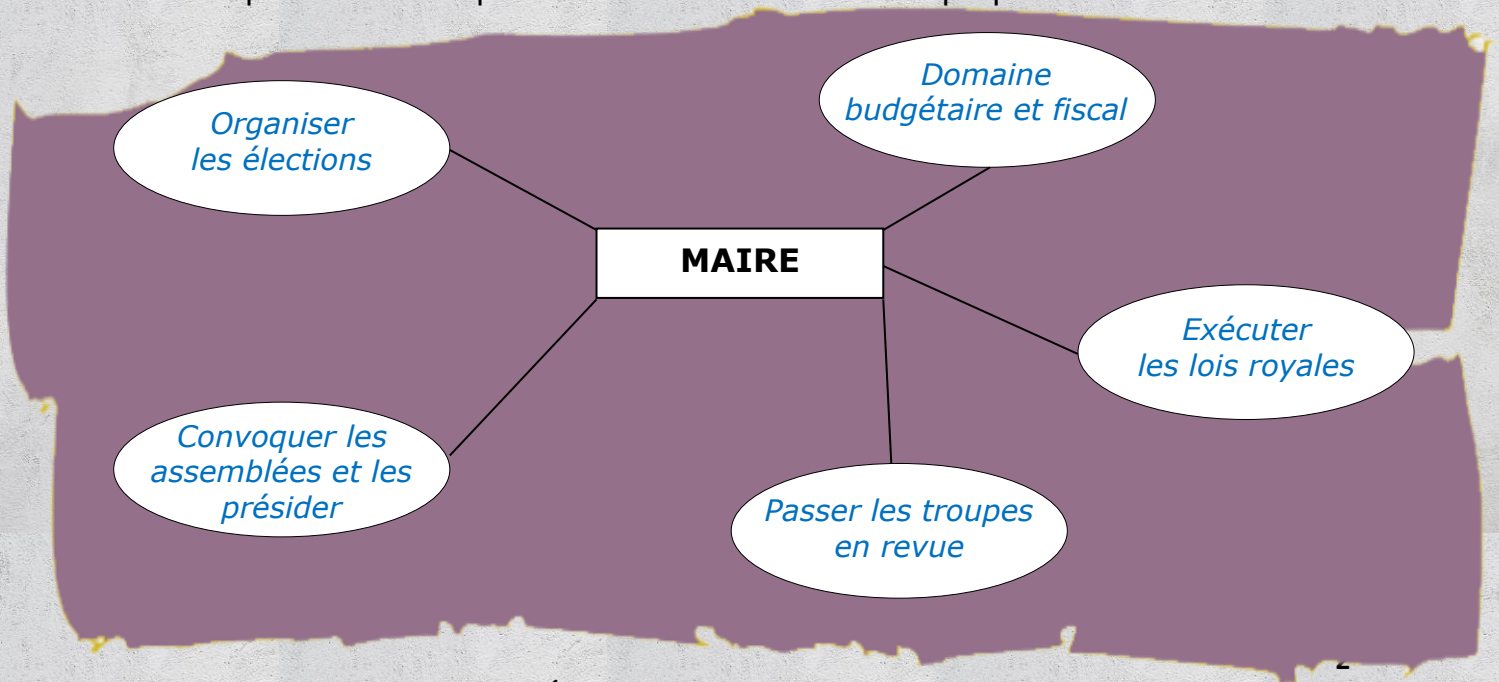

7 – Que vient modifier l'édit royal de 1765 ?

☐ *Les communes élisent une assemblée et un maire. Ils reçoivent une validation de leur élection par le roi.*

■ *Les communes élisent une assemblée. Elles donnent au roi le nom de trois candidats pour être maire. Le souverain en choisit un.*

☐ *Le roi nomme une assemblée dans les communes. Elles donnent au roi le nom de trois candidats pour être maire. Le souverain en choisit un.*

8 – L'édit royal de 1765 précise la durée du mandat du maire sous l'Ancien-Régime. Quelle est cette durée ?

■ *3 ans* ☐ *6 ans* ☐ *A vie*

9 – Depuis quelle année la ville d'Épernay dispose-t-elle d'un maire ? Qui était-ce ?

La première mention d'un maire dans la ville d'Épernay date de 1698. IL s'agissait de M. NACQUART.

10 – La fonction de maire a-t-elle toujours été occupée avant la Révolution française ? Préciser.

La ville d'Épernay s'est retrouvée sans maire pendant presque 50 ans (1713-1765). Personne ne voulait acheter la charge.

11 – Qui a été le dernier maire de l'Ancien-Régime ?

M. PARCTELAINE est le dernier à avoir occupé cette fonction jusque 1790.

Les maires d'Épernay avant la Révolution française

Avant 1765 :	
NACQUART	1698
Thierry FAGNIER	1703
Antoine QUATRESOUS	1706
Robert SIFFLET, Sieur DULURE	1707
Vacance entre 1713 et 1765	

Après 1765 :	
Jean-Baptiste PARCHAPPE	1765
François CHERTEMPS	1769
Jean-Baptiste de REIMS	1776
Jean-Baptiste PARCHAPPE	1778
M. GILLET	1781
M. PIERROT	1785
M. PARCTELAINE	1788

12 – Quelle loi votée à l'époque de la Révolution française crée les municipalités ?

☐ *Loi du 5 décembre 1693* ■ *Loi du 14 décembre 1789* ☐ *Loi du 5 septembre 1793*

Vocabulaire :

- *Charge vénale : il s'agit d'une fonction ou d'une profession que l'on achète.*
- *Héréditaire : qui se transmet de père en fils.*
- *Baillage : avant la Révolution française, la France était découpée en Baillages avec à sa tête un Bailli. Il y exerçait un pouvoir administratif, financier et judiciaire.*
- *Echevin : représentant élu du peuple dans les villes. Il pourrait être comparé aujourd'hui au conseiller municipal.*
- *Passer les troupes en revue : inspection et surveillance des soldats.*
- *Edit : loi royale.*
- *Ancien Régime : ancien mode de fonctionnement politique et sociale de la France avant la Révolution française.*

LES PREMIÈRES SALLES DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

1 – Sur le plan ci-dessous :

- placez un point noir à l'endroit où se trouvait le premier lieu de réunion connu du conseil de ville d'Épernay et nommez-le
- placez un point violet à l'endroit utilisé ensuite par le conseil de ville pour se réunir et nommez-le

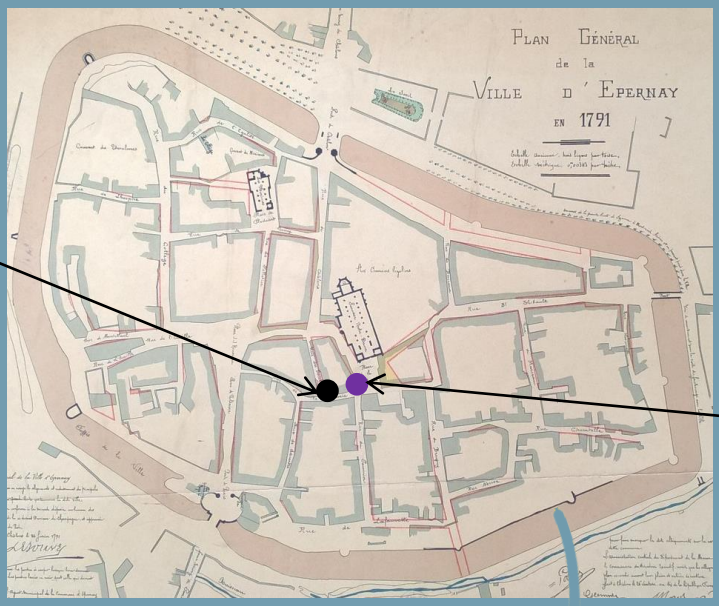

Premier lieu :
La halle publique

Second lieu :
L'hôpital

Extrait du plan général de la ville d'Épernay, 179 ., Archives municipales d'Épernay, non cot .

Image à but non commercial empruntée au site Géoportail

Emplacement de l'ancienne Halle publique

Emplacement de l'ancien hôpital

Images à but non commercial empruntées au site Google Maps

2 – La commune est-elle propriétaire de ce second lieu de réunion ? Pourquoi ?

La commune loue ce second lieu de réunion à l'hôpital. Il n'y a donc pas de lieu spécifique pour le pouvoir communal.

3 – En 1749, quel était la volonté architecturale pour ce second lieu de réunion dans le cadre des travaux prévus ?

Le devis de 1749 précise que la commune veut donner à ce lieu loué un caractère particulier pour le distinguer des autres maisons.

L'ACHAT DU PREMIER HÔTEL DE VILLE

1 – Quand la ville achète-t-elle un bâtiment pour en faire l'Hôtel de ville ?

☐ *5 décembre 1692* ☐ *18 mars 1765* ■ *18 mars 1777*

2 – Quelle était l'ancienne fonction de ce bâtiment ?
Ce était auparavant une auberge.

3 - Sur le plan ci-dessous, placez un point marron à l'endroit où se trouvait ce bâtiment.

Troisième lieu :
L'ancienne auberge « Hermitage »

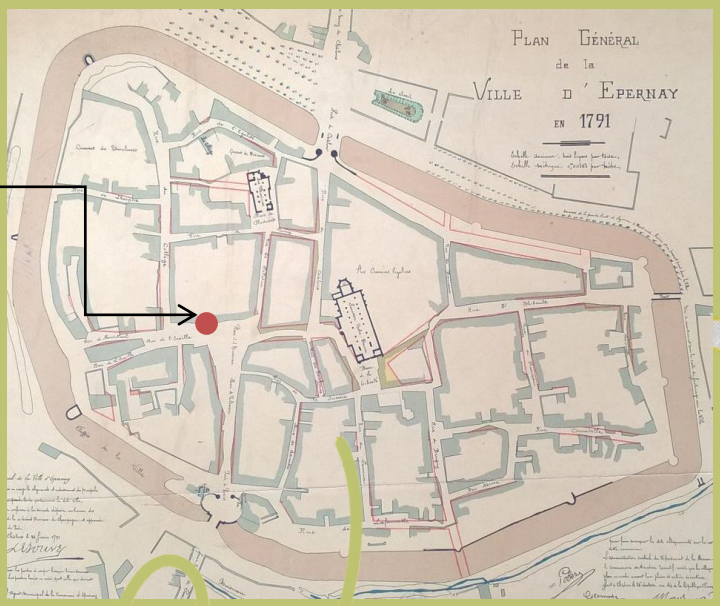

Extrait d plan général de la ville d'Épernay, 1791, Archives municip les d'Épernay, non coté.

Images à but non commercial empruntée au site Géoportail

↑ Image à but non commercial empruntée au site Google Maps

← Gravure conservée aux Archives municipales d'Épernay, non cotée

4 – Quel problème se pose avec ce bâtiment ?

☐ *Une partie de ce bâtiment est encore une auberge.*

■ *Le bâtiment est dans un très mauvais état.*

☐ *Le bâtiment est alors encore utilisé comme marché au blé.*

5 – Quel événement met fin au projet de reconstruction de ce bâtiment ?

Après avoir voté un projet en 1788 qui devait faire de ce lieu un espace au caractère particulier, le conseil municipal doit abandonner à cause du déclenchement de la Révolution française.

5 – Que devient ce bâtiment à la fin du XVIII^{ème} et au début du XIX^{ème} siècle ?

■ *Le bâtiment est finalement revendu en 1794.*

■ *Le bâtiment est démoli en 1803.*

■ *Le terrain est vendu en 1807.*

UN PRESBYTÈRE POUR MAISON COMMUNE

1 – Qu'est-ce qu'une société populaire ?

■ *C'est l'ancêtre des partis politiques actuels.*

☐ *C'est l'autre nom donné au conseil municipal.*

☐ *C'est une association religieuse.*

2 – A quelle période de l'Histoire de France ont-elles eu un certain pouvoir ?

Les sociétés populaires apparaissent à l'époque de la Révolution française. Au moment de la Terreur (1793-1794), elles défendent une vision très extrême des principes de la République.

3 – Quel bâtiment les sociétés populaires proposent-elles d'utiliser comme Hôtel de ville ?

☐ *L'église Notre-Dame.*

☐ *Le couvent Saint-Martin.*

■ *Le presbytère.*

4 – Pourquoi ce choix ?

☐ *Le curé de la paroisse est parti.*

■ *Pour les Révolutionnaires, la religion catholique n'est pas compatible avec la République.*

■ *Ce choix de lieu est un moyen de montrer que désormais l'autorité politique est supérieure à l'autorité religieuse.*

5 - Sur le plan ci-dessous, placez un point rouge à l'endroit où se trouvait ce bâtiment.

Quatrième lieu :
Le presbytère

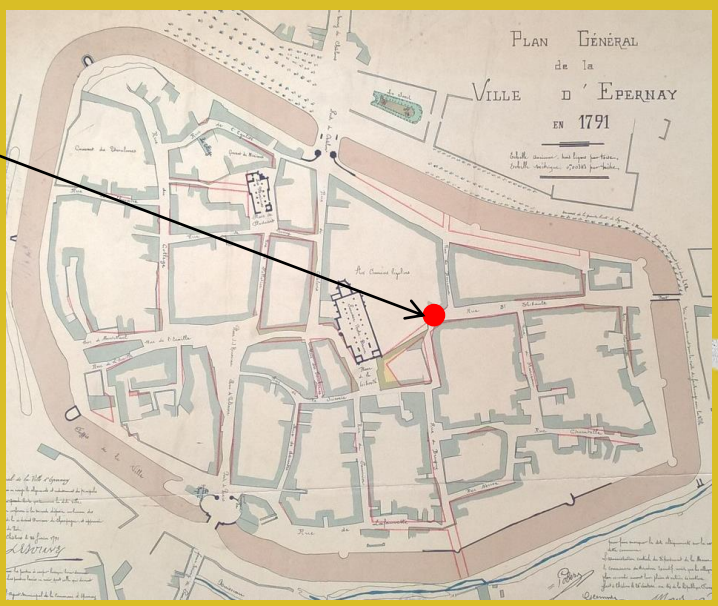

Extrait du plan général de la ville d'Épernay, 1791, Archives municipales d'Épernay, non coté.

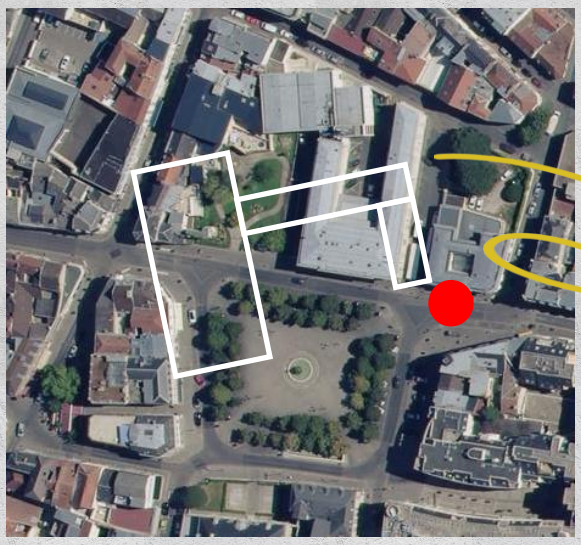

← *Image à but non commercial empruntée au site Géoportail (visualisation des anciens bâtiments)*

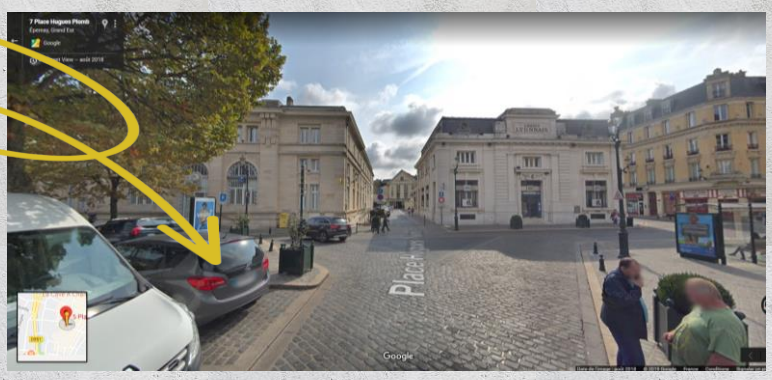

Image à but non commercial empruntée au site Google Maps

6 – Pourquoi le conseil municipal n'avait d'autre choix que d'accepter cette décision ?

Dans le contexte de la Terreur, si les membres du conseil municipal n'avaient pas accepté cette décision, ils seraient passés pour des anti-révolutionnaires. Ils risquaient alors la peine de mort.

7 – Quand le conseil municipal prend-il possession de ce lieu ?

■ *17 novembre 1793.* ☐ *18 mars 1777.* ☐ *14 décembre 1803.*

7 – Quelle autre instance politique souhaite s'installer dans ce lieu ?

Le Directoire du District souhaitait également s'installer dans le presbytère mais il y renonce en 1794.

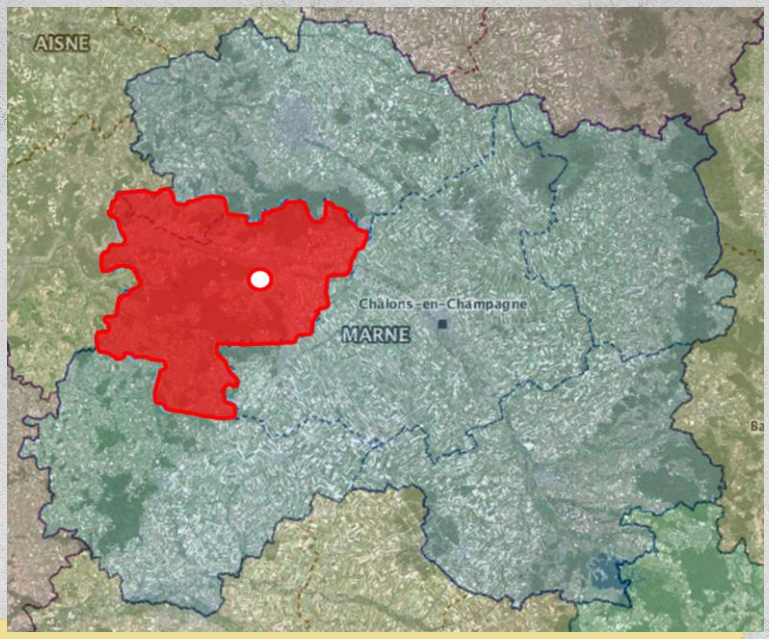

Images à but non commercial empruntée au site Géoportail

Vocabulaire :

- *Maison commune : autre nom donné à l'Hôtel de ville, la mairie.*
- *Presbytère : maison du curé de la paroisse*
- *Directoire du District : Lors de la Révolution française, les divisions territoriales d'Ancien Régime furent supprimées. Les décrets du 15 janvier et du 16 février 1790 créèrent les départements. Ces nouvelles unités administra-*

DU PRESBYTÈRE AU COUVENT

1 – Quel contexte politique permet aux catholiques de pratiquer à nouveau leur culte ?

- ■ *La fin de la période de la Terreur avec la chute de Robespierre en 1794.*
- ■ *En 1796, les Catholiques sont de nouveau autorisés à célébrer leur culte.*
- ■ *Concordat entre la République française et le pape en 1801.*

2 – Que dit la loi du 18 germinal An XI ?

La loi du 18 germinal An XI (8 avril 1803) oblige les communes à loger le prêtre de la paroisse.

3 – Pourquoi cette loi pose un problème à la ville d'Epernay ?

Depuis 1793, la maison du prêtre (presbytère) abrite l'Hôtel de ville. Le conseil municipal ne compte pas déménager.

4 – Quelle solution est trouvée ?

- ■ *On déplace l'Hôtel de ville dans le couvent Saint-Martin mitoyen pour laisser le presbytère au prêtre.*
- ☐ *On décide de construire un nouvel Hôtel de ville ailleurs pour laisser le presbytère au prêtre.*
- ☐ *On déplace l'Hôtel de ville dans un bâtiment en face avec le sous-Préfet pour laisser le presbytère au prêtre.*

5 – Quand cette solution est-elle mise en place ?

- ☐ *1796*
- ■ *1827*
- ☐ *1866*

6 - Sur le plan ci-dessous, placez un point jaune à l'endroit où se trouvait ce bâtiment.

Cinquième lieu :
Le couvent Saint-Martin

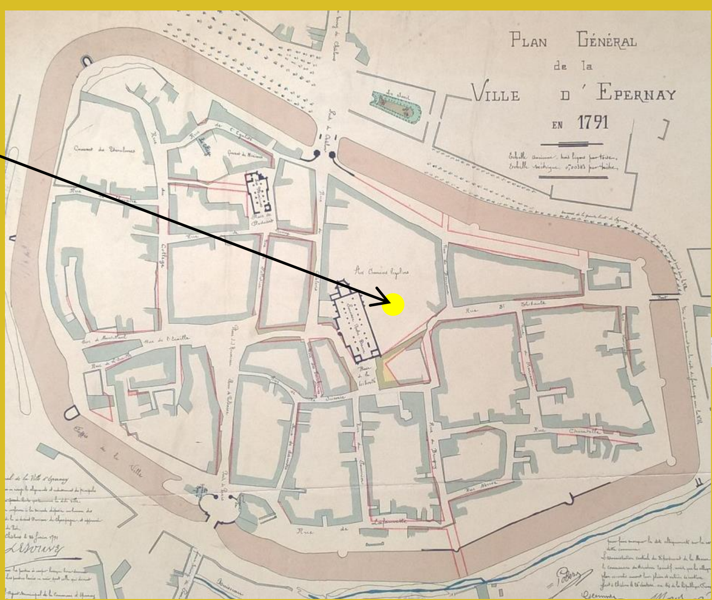

Extrait du plan général de la ville d'Épernay, 1791, Archives municipales d'Épernay, non coté.

← Image à but non commercial empruntée au site Géoportail (visualisation des anciens bâtiments)

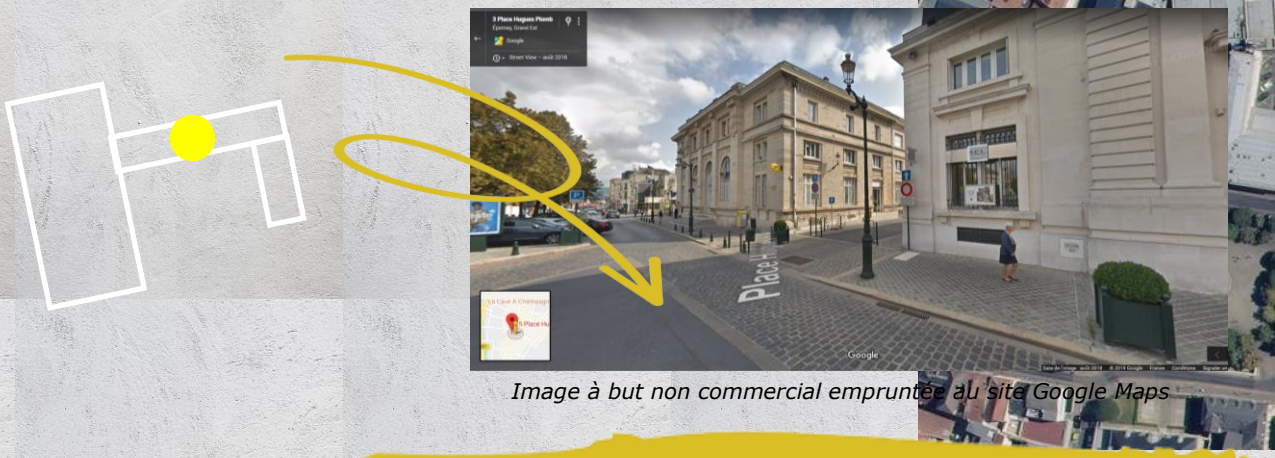

Image à but non commercial empruntée au site Google Maps

Carte postale de la place de l'Hôtel de ville (actuelle place Hugues Plomb). La Mairie est le bâtiment du fond, Archives municipales d'Épernay, collection privée.

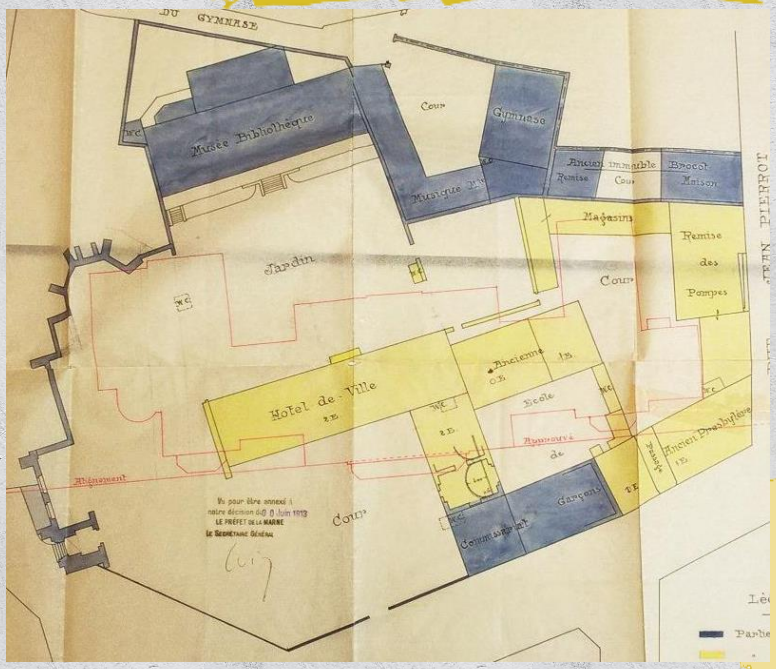

Plan d'emplacement de l'Hôtel de ville (1913), conservé aux Archives municipales d'Épernay, 1M1.

7 – D'après le document ci-contre, l'Hôtel de ville est complété à partir de 1866 par des annexes, lesquelles ?

A partir de 1866, l'Hôtel de ville devient un ensemble de bâtiments publics complété par une bibliothèque-Musée, un gymnase, des magasins et une remise pour les pompiers, une école et un commissariat.

Vocabulaire :

- *Concordat : traité signé entre un Etat et le pape pour définir le rôle de chacun dans l'organisation de l'Eglise.*
- *Paroisse : Territoire sous la responsabilité religieuse d'un prêtre.*
- *Annexe : Bâtiment proche d'un établissement principal.*

UNE EXPANSION URBAINE QUI POUSSE AU PROJET

- *Magasin : Entrepôt.*
- *Remise : Lieu de stockage.*

1 – Quel texte de loi fait des conseils municipaux et du maire les véritables représentants locaux de la population ?

☐ *Les lois Ferry.*
☐ *La Charte Raoul Chandon.*
■ *La Charte des libertés communales.*

2 – A quelle date ce texte de loi s'applique-t-il ?

☐ *5 avril 1882*
■ *5 avril 1884*
☐ *5 avril 1906*

3 – Qu'est-ce qui explique la forte expansion de la ville d'Epernay dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle ?

■ *Les ventes de champagne connaissent une forte augmentation dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. La ville d'Épernay s'enrichit et crée des emplois.*
☐ *La construction d'un nouvel Hôtel de ville ainsi que de nombreux autres bâtiments crée de l'emploi.*
■ *Le 19 août 1849, la gare et la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg est inaugurée. La ville d'Épernay peut développer son commerce.*

4 – Entre 1830 et 1906, la ville d'Epernay voit sa taille être multipliée par…

☐ *… 2*
■ *… 4*
☐ *… 6*

5 – Voici deux cartes de la ville d'Épernay. L'une correspond aux limites de la ville en 1830 et l'autre à celles de 1906. Entourez sur le document n°2 l'espace de la ville de 1830.

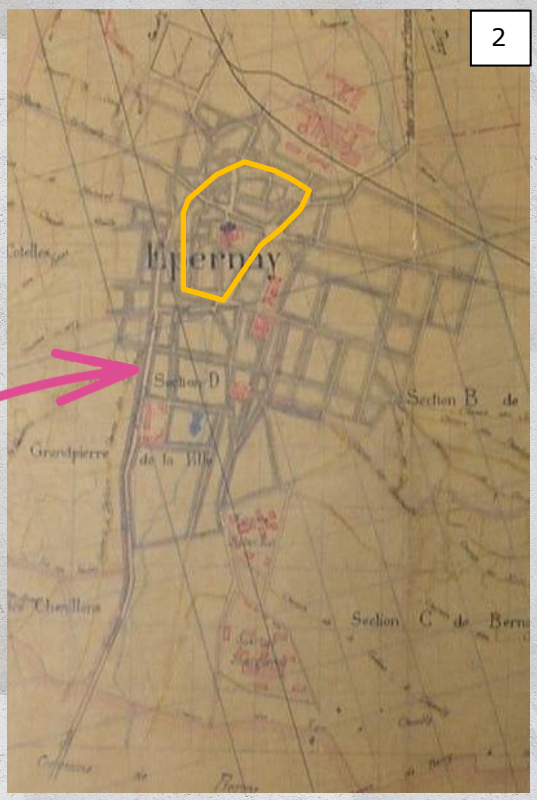

Plan de la ville d'Épernay en 1830 et en 1906, conservé aux Archives municipales d'Épernay, non cotés.

6 – Pourquoi les projets de construction de la ville d'Epernay sortent-ils du modèle qui se développe alors dans tout le pays ?

Le modèle classique en France depuis les lois Ferry est la juxtaposition de la Mairie et de l'école. La majorité des projets mis en œuvre à Épernay souhaitent la mitoyenneté de la Mairie avec l'église.

7 – Pourquoi cette particularité ?

Les élus d'Épernay sont habitués depuis la Révolution française à avoir leur Hôtel de ville à côté de l'église. Ils retraduisent cette tradition dans leurs projets.

DES PROJETS ORIGINAUX À L'ÉTUDE

1 – Au projet de quels conseillers municipaux font référence ces illustrations ?

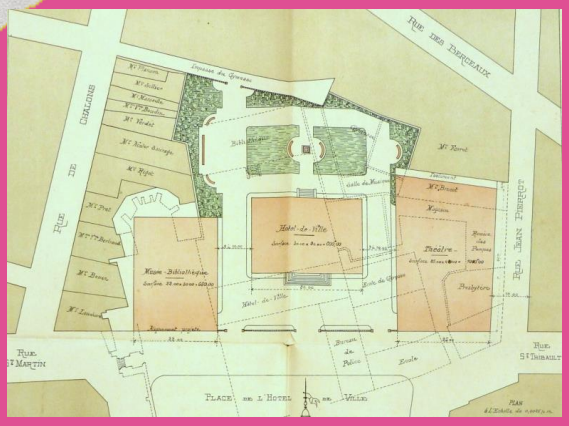

Plan et élévation de l'Hôtel de ville, du théâtre et du musée-bibliothèque, Archives municipales d'Épernay, 1M1.

Projet *Thévenin et Mercier*

Carte postale, Archives municipales d'Épernay, Fonds Jarc, 4Num 476.

Projet *Chandon*

2 – Comment se nomme le bâtiment que Raoul CHANDON propose à la Mairie d'acquérir pour en faire le nouvel Hôtel de ville ?

☐ *Hôtel Chandon* ☐ *Hôtel Thévenin* ■ *Hôtel Gérard*

3 – Pour quelles raisons ce bâtiment est-il choisi ?

■ *Il se situe à l'entrée de la rue du commerce (actuelle avenue de Champagne). C'est un carrefour de voies de communications importantes.*

■ *Il se situe à l'entrée de la rue du commerce (actuelle avenue de Champagne). C'est un endroit qui symbolise la richesse et la réussite de la ville.*

☐ *Il se situe à l'entrée de la rue du commerce (actuelle avenue de Champagne). C'est un endroit qui permet de construire une nouvelle église à côté.*

4 – Pour quelle raison ce projet d'acquisition est-il abandonné ?

L'Hôtel Gérard est jugé trop peu fonctionnel. Dans le contexte hygiéniste de la fin du XIXème siècle, les experts ont peur du manque d'air et de lumière.

5 – Dans les divers projets, quels sont les divers endroits où l'on propose de construite …

… l'Hôtel de ville	… l'église Notre-Dame	… les bâtiments culturels (théâtre, bibliothèque…)
- *Entrée de la rue du commerce* - *Place Hugues Plomb*	- *Place Hugues Plomb* - *Terrain de l'ancien hôpital (emplacement actuel de l'église Notre-Dame).*	*Place Hugues Plomb*

6 – Où sont ces bâtiments aujourd'hui à Épernay ?

… l'Hôtel de ville	… l'église Notre-Dame	… les bâtiments culturels (théâtre, bibliothèque…)
Entrée de l'avenue de Champagne (ancienne rue du commerce).	*Place Mendès-France (localisation de l'ancien couvent des Ursulines devenu l'hôpital de la ville jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle).*	- *Théâtre : place Mendès-France* - *Médiathèque : place Hugues Plomb*

7 – La localisation actuelle de ces bâtiments est-il un héritage de ces projets ?

La localisation de ces bâtiments est un héritage de ces projets (Hôtel de ville, médiathèque, église).

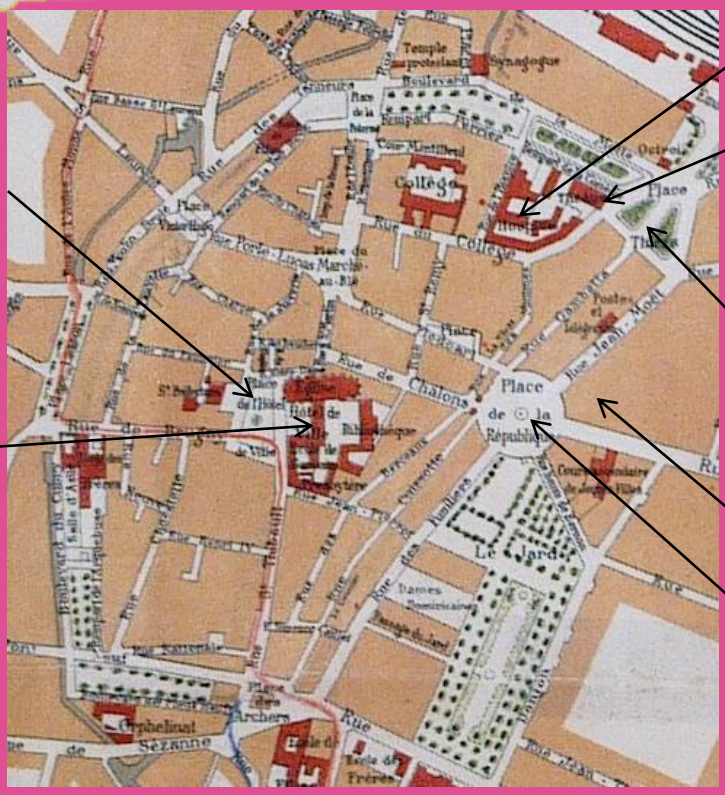

Extrait d'une carte de 1889 conservée aux Archives municipales d'Epernay, 3M1

1913 : LE PROJET CHIFFLOT

1 – A quelle date la place de l'Hôtel de ville est-elle rebaptisée place Hugues PLOMB ?

La place de l'Hôtel de ville devient place Hugues Plomb le 7 avril 1911.

2 – Pourquoi la place de l'Hôtel de ville porte-t-elle le nom d'Hugues PLOMB ?

☐ *Hugues PLOMB était un ancien maire de la ville.*

■ *Hugues PLOMB a fait don à la commune d'une somme d'argent pour construire un Hôtel de ville.*

☐ *Hugues PLOMB est un soldat mort au combat lors de la Première Guerre mondiale.*

3 – Pourquoi Léon CHIFFLOT est-il connu ?

■ *Léon CHIFFLOT est un architecte reconnu car il a gagné le prix de Rome en 1898.*

☐ *Léon CHIFFLOT est un architecte connu car il a réalisé la Tour Eiffel.*

☐ *Léon CHIFFLOT est un architecte connu car il a déjà réalisé la rue du commerce (actuelle Avenue de Champagne) à Epernay.*

4 – Quelle partie de son projet initial Léon CHIFFLOT doit-il revoir ? Pourquoi ?

☐ *La façade qui est jugée trop fantaisiste.*

■ *Le beffroi qui est jugé trop fantaisiste.*

☐ *La disposition des services de la mairie qui est jugée incertaine.*

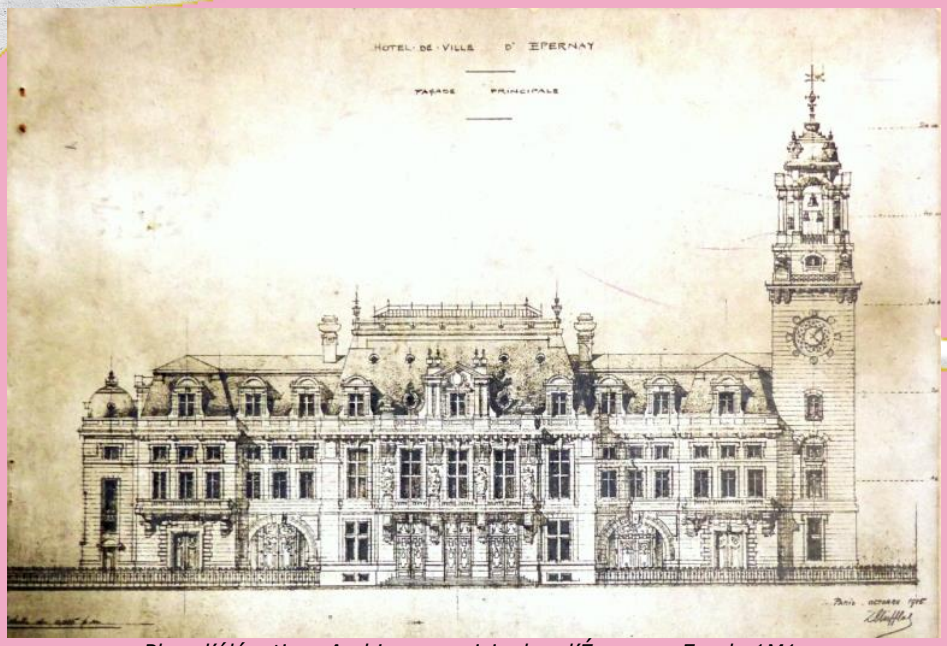

Plan d'élévation, Archives municipales d'Épernay, Fonds 1M1.

5 - Quel objectif vise la commune en réalisant ce projet ?

En réalisant un bâtiment à la fois beau et imposant, la ville veut affirmer son autorité.

6 – D'après le document ci-contre, cochez les bâtiments qu'il va falloir détruire ?

☐	*Musée bibliothèque*	■	*Hôtel de ville*
☐	*Ecole de musique*	☐	*Commissariat*
☐	*Gymnase*	■	*Ancienne école de garçons*
■	*Magasins*	■	*Remise des pompes*
■	*Ancien presbytère*		

7 – Compléter la frise chronologique ci-dessous :

- En plaçant les dates des différentes étapes du projet,
- En écrivant à quoi correspondent ces dates.

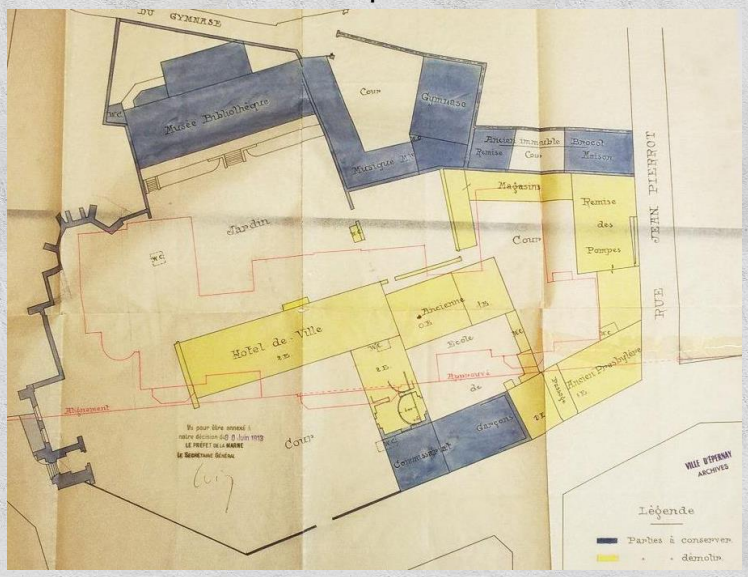

Plan d'emplacement de l'Hôtel de ville (1913), conservé aux Archives municipales d'Épernay, 1M1.

18 mars 1913
Le conseil municipal vote son accord pour le projet CHIFFLOT

18 décembre 1918
Abandon du projet

1911
La somme d'argent donnée en don par Hugues PLOMB est acceptée par la Mairie.

9 Juillet 1915
Suspension des travaux.

1910 1911 1912 1913 1914 1915 1916 1917 1918 1919 1920

Juillet 1914
Début des travaux de construction.

3 août 1914
Entrée de la France dans la Première Guerre mondiale.

8 – Pourquoi le projet est-il suspendu en 1915 ?

☐ *Le projet est suspendu parce qu'il coûte trop cher.*

☐ *Le projet est suspendu parce que les matériaux coûtent trop chers.*

■ *Le projet est suspendu parce que la France est en pleine Première Guerre mondiale.*

9 – Pourquoi ce projet sera finalement abandonné en 1918 ?

☐ *Le projet est suspendu parce qu'il coûte trop cher.*

■ *Le projet est suspendu parce que les matériaux coûtent trop cher.*

☐ *Le projet est suspendu parce que la France est en pleine Première Guerre mondiale.*

10 – Quelles sont les traces encore visibles de ce projet ?

☐ *L'actuelle banque se trouvant place Hugues Plomb correspond au bâtiment qui devait servir d'Hôtel de ville.*

■ *La banque se trouvant place Hugues Plomb ainsi que La Poste se trouvent sur les fondations qui devaient accueillir l'Hôtel de ville.*

☐ *La Médiathèque Simone Veil se trouvant place Hugues Plomb se trouve sur les fondations qui devaient accueillir l'Hôtel de ville.*

Vocabulaire :

- *Beffroi : petite tour abritant des cloches.*

L'ACQUISITION DE L'HÔTEL AUBAN-MOËT

1 – Qui est l'architecte de l'Hôtel Auban-Moët ?

■ *Victor LENOIR* ☐ *Eugène BÜHLER* ☐ *Eugènie von BOMBERGHEM*

2 – Quand l'Hôtel Auban-Moët a-t-il été construit ?

☐ *Entre 1854 et 1919* ☐ *Entre 1858 et 1919* ■ *Entre 1854 et 1858*

3 – Qui a commandé la construction de l'Hôtel Auban-Moët ?

☐ *Victor LENOIR* ■ *Victor MOËT-ROMONT* ☐ *Eugènie von BOMBERGHEM*

4 – A quel style correspond…

… l'intérieur du bâtiment	… l'extérieur du bâtiment	… les jardins
Salle du conseil, 2013, © Ville d'Épernay.	*Photographie personnelle*	*Le parc, octobre 2015, © Ville d'Épernay.*
- *Style antique* - *Style néo-XVIIIème siècle*	*Style néoclassique*	- *Style français* - *Style anglais* - *Statuaire antique*

5 – Qui a réalisé les jardins ?

☐ *Victor LENOIR* ■ *Les frères DENIS* ■ *Eugène BÜLHER*

6 – Ce mélange de style vise à faire de ce bâtiment un symbole de quoi ?

Ce mélange de styles et de décoration vise à montrer la richesse, l'opulence et la réussite de son propriétaire.

7 – Qui vend ce bâtiment à la ville d'Epernay ?

☐ *Victor LENOIR* ☐ *Victor MOËT-ROMONT* ■ *Eugènie von BOMBERGHEM*

8 – En quelle année cette vente a-t-elle eu lieu ?

☐ *18 mars 1854* ☐ *18 mars 1858* ■ *18 mars 1919*

9 – Quelle utilisation la ville d'Epernay va-t-elle faire de ce bâtiment ?
La ville d'Epernay décide de faire de ce bâtiment le nouvel Hôtel de ville.

10 – En allant voir sur le panneau « 1913 : le projet CHIFFLOT », pourquoi ce choix d'utilisation est-il fait ?
Depuis 1914, l'ancienne Mairie a été détruite pour en construire une nouvelle sur la place Hugues Plomb. Or le projet est abandonné depuis décembre 1918. Depuis cette date, les services de l'Hôtel de ville sont dispersés dans divers bâtiments. Les séances du conseil municipal se tiennent par exemple à l'Hôtel de la Caisse d'épargne à l'emplacement de l'ancien hôpital (voir p. 15).

11 – Quel projet rappelle ce choix ? Pourquoi ? Aidez-vous du panneau « Des projets originaux à l'étude ».
Le choix d'un riche bâtiment marquant de la prospérité se trouvant sur le bas de la rue du Commerce (actuelle avenue de Champagne) rappelle le projet de rachat de l'Hôtel Gérard en 1897.

DE TRAVAUX EN RENOVATIONS

1 – Quand la ville d'Epernay fait-elle officiellement de l'Hôtel Auban-Moët son Hôtel de ville ?

■ *8 février 1920* ☐ *21 février 1921* ☐ *6 juillet 1924*

2 – Comment sont réaffectées les anciennes pièces de l'Hôtel Auban-Moët en 1919-1920 ?

Ancienne fonction du lieu	**Nouvelle fonction du lieu**

Photographie de l'intérieur de l'Hôtel Auban-Moët, 1920, Archives municipales d'Épernay, « Album rouge », non coté

Photographie de l'intérieur de l'Hôtel de ville, 2019, © Ville d'Épernay.

La salle à manger devient la salle des commissions

Le grand salon devient la salle du conseil et des réceptions

Photographie de l'intérieur de l'Hôtel de ville, 2019, © Ville d'Épernay.

Photographie de l'intérieur de l'Hôtel Auban-Moët, 1920, Archives municipales d'Épernay, « Album rouge », non coté

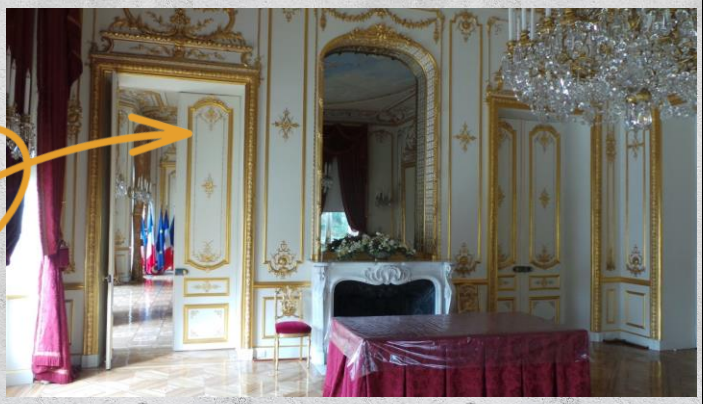

Photographie de l'intérieur de l'Hôtel de ville, 2019, © Ville d'Épernay.

Le bureau devient la salle des mariages

Les écuries deviennent les services techniques

Photographie de l'intérieur de l'Hôtel de ville, 2019, © Ville d'Épernay.

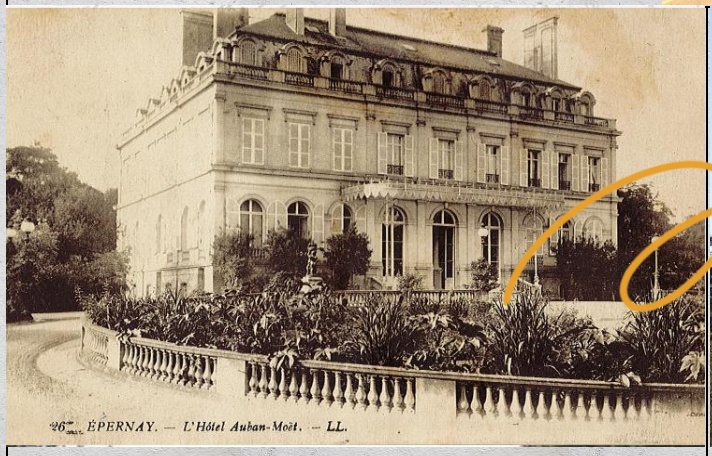

Hôtel particulier Auban-Moët, début du XXème siècle, Archives municipales d'Epernay, collection Jarc, non coté

Façade de l'Hôtel de ville, 2019, © Ville d'Épernay.

Le bâtiment devient un lieu public. On lui ajoute des symboles de la République :

- *les drapeaux tricolores*

– *la devise « Liberté, Egalité, Fraternité »*

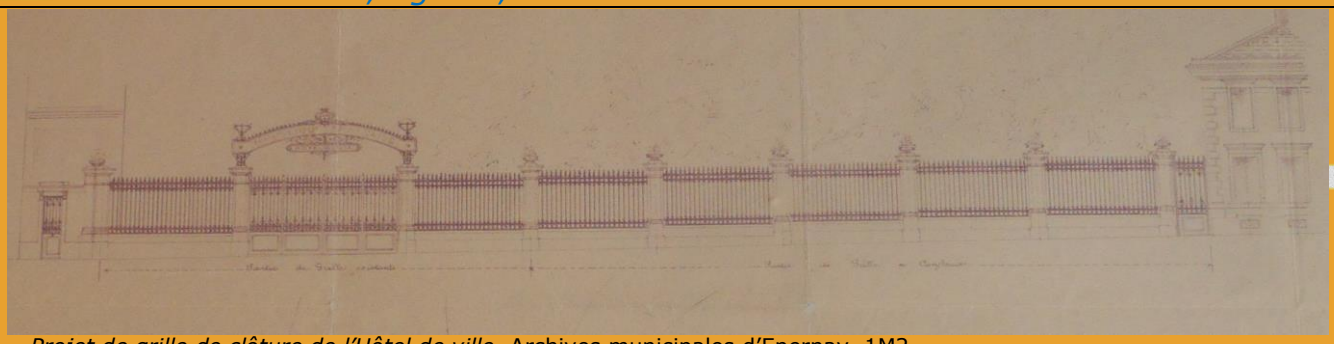

Projet de grille de clôture de l'Hôtel de ville, Archives municipales d'Epernay, 1M2

Les murs qui clôturaient le parc de l'Hôtel Auban-Moët sont remplacés par des grilles pour :

- *rendre le jardin public*
- *montrer que la république est transparente*

3 – Remplissez la fiche d'identité du monument ci-dessous.

Hôtel de ville côté avenue de Champagne, 2002, © Ville d'Épernay.

Nom du monument :	*Monument aux morts de la Première Guerre mondiale*
Emplacement :	*Adossé à la terrasse de l'Hôtel de ville*
Auteurs du monument :	*Henri GIRAUD* *Jules DECHIN*
Date de l'inauguration :	*6 juillet 1924*
Pourquoi l'ambassadeur d'Italie est-il invité ?	*L'Italie a défendu la ville d'Epernay en mai-juillet 1918 lors de la dernière offensive allemande. De nombreux italiens sont morts à Bligny.*

Description : Compléter la légende en décrivant le monument 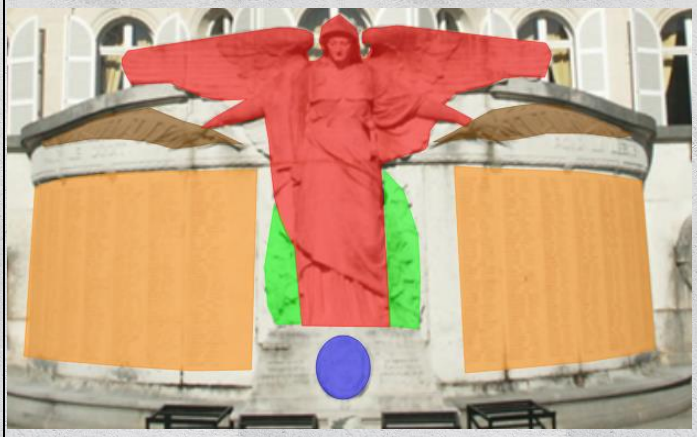	*Une victoire ailée portant un casque de Poilu* *La victoire porte dans ses mains des palmes* *Les palmes protègent les noms des 772 victimes d'Epernay* *Blason de la ville d'Epernay* *Vignes*

UN SIECLE D'ÉVÈNEMENTS

1 – Retrouvez les différents évènements qui se sont déroulés à l'Hôtel de ville d'Epernay.

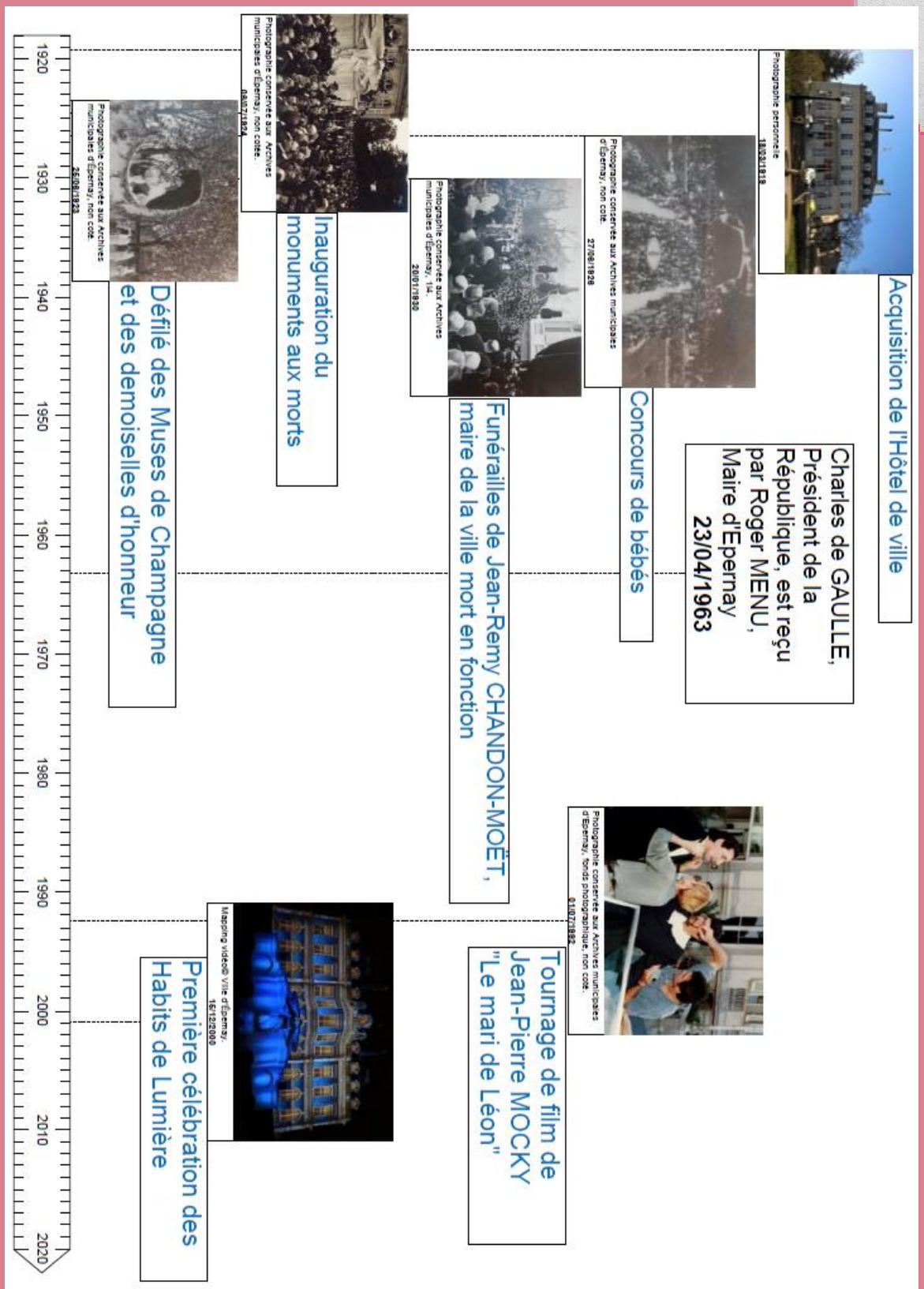

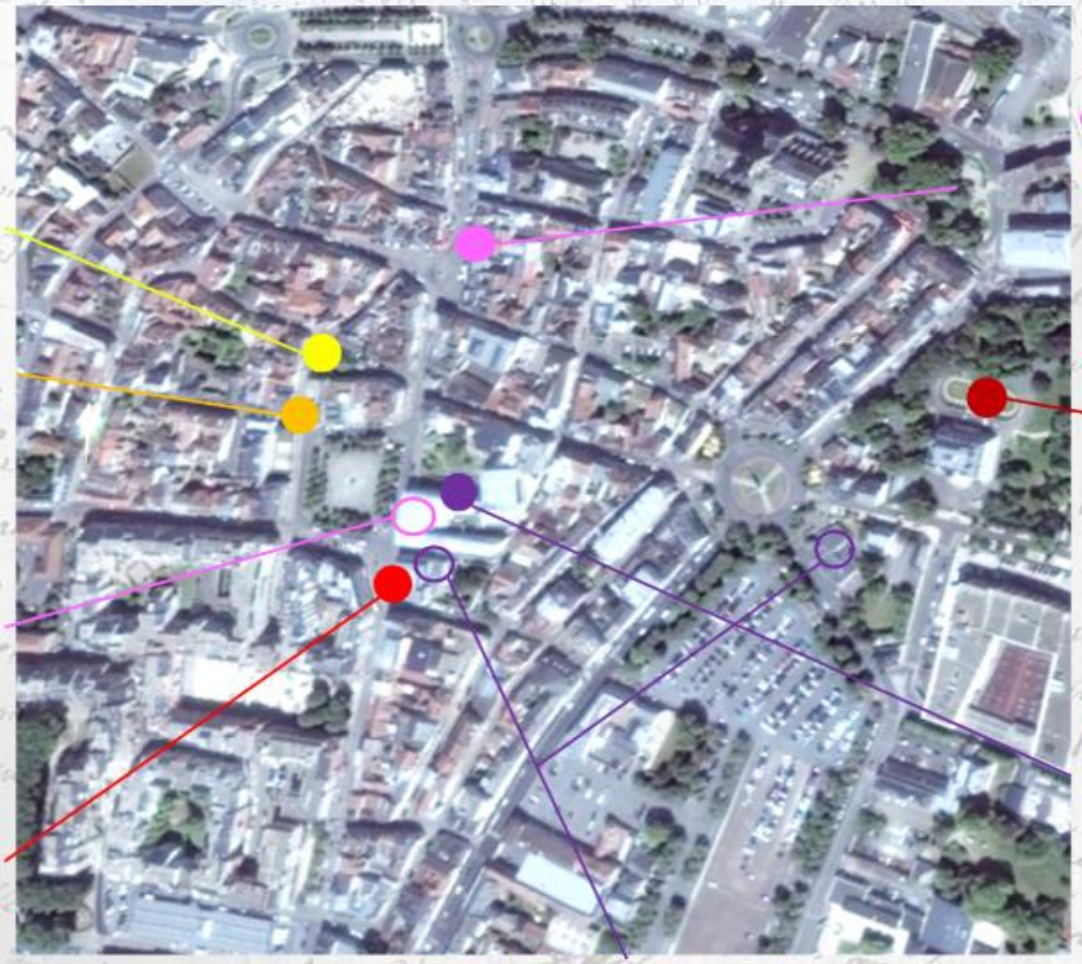

Projets de déplacement de l'Hôtel de ville (château Gérard, construction en 1913)